



Adte-toi ! 13 novembre 2013

**Opérer une migration, oui, mais pas d'une version de logiciel propriétaire à une autre, plutôt du logiciel propriétaire au logiciel libre**

1. Le tout récent message de Microsoft, relayé par ses distributeurs :
  - nous avertit de la fin du soutien de Windows XP et de MS Office 2003;
  - nous abjure de passer à Windows 7 ou Windows 8 et MS Office 2013;
  - nous apeure quant aux attaques auxquelles seraient soumis ceux qui tarderaient à le faire;
  - se termine par ces termes : « N'attendez pas! » [en gras, on l'aura deviné].
  
2. Ce que ledit message ne dit pas, c'est, autant pour les individus que pour les établissements, :
  - que LibreOffice est une alternative viable et libre de suite bureautique qui peut remplacer MS Office, autant pour les individus que pour les établissements;
  - que Linux peut remplacer Windows;
  - que cela éviterait de polluer inutilement la planète en envoyant prématurément à la récupération des milliers d'ordinateurs qui auraient pu durer encore quelques années;
  - que cela économiserait des dizaines de milliers de dollars dans un système d'éducation qui a mieux à faire avec cet argent que de payer une dîme à un monopole;
  - que cela arrangerait des étudiants qui ont milité pour des économies dans l'éducation et n'ont pas forcément les moyens de payer des licences quand il existe une alternative libre (et gratuite pour eux);
  - que le cégep de Rimouski a montré la voie en utilisant avec succès LibreOffice;
  - que la ville de Munich a montré la voie [en distribuant 2000 CD d'Ubuntu](#) à ses citoyens pour justement les inciter à ne pas céder à la campagne de peur et à remplacer Windows par Linux et MS Office par LibreOffice;
  - que la [Commission scolaire au Coeur-des-Vallées](#) a opté pour l'alternative, a conservé ses postes informatiques avec l'installation de Linux à la place de Windows et a opté pour LibreOffice.
  
3. L'Adte appelle à la réflexion, à la responsabilité et à la cohérence, car :
  - la motion unanime de l'Assemblée nationale du Québec, en appui au logiciel libre, n'est-elle que du vent pour les organismes et intervenants en enseignement supérieur ?
  - La loi obligeant à considérer le logiciel libre est-elle elle-même considérée de facto comme nulle et non avenue ?
  - la volonté du gouvernement, exprimée par le président du Conseil du trésor, à l'effet que le logiciel libre représente une option incontournable, la création du Centre d'expertise en logiciel libre ne comptent-elles pas ?
  - l'accessibilité financière aux études est-elle une idée du printemps seulement ?
  - l'exemple de millions d'Européens est-il sans impact? La France, avec 500 000 postes publics équipés de LibreOffice a [un siège sur 10 au Conseil consultatif de LibreOffice](#) : combien de sièges le Québec a-t-il dans un organe directeur de la société de Richmond ?
  - La faisabilité d'un passage vers le libre est avérée, entre autres, par le Cégep de Rimouski et par la Commission scolaire au Coeur-des-Vallées;

4. En réponse à cette situation, préparons l'appel d'offres inévitable, incontournable, qui mettra face à face MS Office et LibreOffice d'ici un an et demi lorsqu'il s'agira de choisir pour trois ans une suite bureautique en enseignement supérieur :
  - dès la session d'hiver 2014, installons dans les laboratoires informatiques LibreOffice en parallèle à MS Office, afin de se familiariser, de faire des projets dans certains départements, car si personne ne connaît et si personne n'essaie, comment sauterions le pas dans un an et demi ?
  - les entreprises du libre qui ont préparé des offres de formation et de maintenance pour LibreOffice et d'autres logiciels libres sont priées de faire connaître une offre réduite pour un essai limité afin d'appuyer les établissements dans l'étape de familiarisation dès la session d'hiver 2014;
  - faisons connaître aux étudiants l'alternative libre qui leur économisera de l'argent, leur permettra d'employer des standards ouverts et permettra de mieux encore faire connaître le logiciel libre chez leurs futurs employeurs;
  - rappelons qu'en enseignement supérieur, on ne forme pas les étudiants à des logiciels en particulier (MS Office en l'occurrence) mais à des concepts, principes et pratiques qui en font des diplômés polyvalents appréciés à juste titre pour leur capacité de s'adapter et d'innover.
  
5. Au-delà de la question d'une suite bureautique, reconnaissons que le mouvement libre est enclenché dans nos institutions, en partie grâce aux 290 membres de l'Adte, avec des services informatiques qui utilisent de plus en plus des solutions libres et avec tous les professeurs qui pensent libre, qui adoptent :
  - un logiciel pour la saisie vidéo utile pour la classe inversée comme Camstudio (libre);
  - un logiciel pour le PDF comme celui intégré à LibreOffice ou PDFCreator (libre);
  - un logiciel de traitement de photo comme Gimp (libre);
  - un logiciel d'édition de document graphique comme Scribus (libre);
  - un logiciel de dessin vectoriel ou de diagrammes comme Inkscape (libre);
  - etc.
  
6. N'est-il pas temps que la Fédération des cégeps et l'Association des collèges privés, les différentes universités du Québec s'organisent pour avancer dans la voie du logiciel libre ?

Avec votre appui, l'Adte trouvera les moyens de s'adresser aux différents organismes et établissements et prendra d'autres initiatives de communication et d'information afin de progresser.

En terminant, merci à André Beauregard (Lanaudière – Terrebonne – Formation continue) et à Johanne Bergeron (Montmorency) qui nous ont envoyé des articles fort pertinents qui ont aidé à étayer ce bulletin Adte-toi ! On apprécie ainsi quotidiennement la force de la collaboration.

Merci à vous qui lisez ce message et qui êtes au cœur de transformations bénéfiques pour les réseaux de l'éducation. Votre action bénévole est un élément-clé pour répondre aux défis du changement vers le libre.

Pierre Cohen-Bacrie  
Adte, président  
4920 boul. St-Jean, #130, Pierrefonds (Québec) H9H 4B2  
<http://adte.ca>  
[pierre@adte.ca](mailto:pierre@adte.ca)